Image not found or type unknown

séparation du foyer fiscal enfant majeur

Par **jultchik**, le **21/10/2009** à **17:29**

Bonjour

Je souhaiterai de me renseigner sur mes droits et devoirs et sur ceux de mes parents. Ma situation est la suivante:

Je suis étudiante. Ma mère et mon beau père m'ont déclaré comme étant à leur charge en 2008, l'année de mes 18 ans. Ayant travaillé cette année là en même temps que mes études, ils ont refusé de déclarer le salaire que j'ai reçu. J'ai donc fait une déclaration d'impôts séparée. Sur internet j'ai lu que la contrepartie de déclaration des majeurs à la charge des parents est de déclarer aussi leurs revenus s'ils en ont. Ma 1ere question est donc est-ce légal de la part de mes parents de me déclarer à leur charge, mais de ne pas déclarer mes revenus sur leur déclaration?

Il y a 1 mois j'ai déménagé de chez mes parents. Je vis seule. Bénéficiant des bourses à partir du mois prochain je n'aurais plus besoin de leur aide financière quelconque. J'ai souhaité me séparer fiscalement du foyer de mes parents étant majeure. Eux refusent de ne pas me déclarer à leur charge, car ils disent que j'ai vécu chez eux pendant 9 mois cette année. (la situation avec mes parents est très compliqué, mon souhait étant d'avoir le moins d'attaches possibles avec eux). Ma 2eme question est donc que veut dire au niveau des droits et des devoirs "avoir à charge un enfant majeur" et "être à charge des parents étant majeur"? Comment pourrais je me séparer de leur foyer fiscal?

Merci d'avance pour toute aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés